

LA VALLEE DE LA GATINEAU

OU

COMTE D'OTTAWA.

La vallée de la Gatineau, ou comté d'Ottawa, comprend aujourd'hui la belle et fertile lisière de terrain qui s'étend de chaque côté de la rivière Gatineau. En vertu de la Loi du 3 avril 1912, amendant la représentation législative, le comté d'Ottawa a été divisé en deux parties : celle à l'Est a pris le nom de Labelle, et celle à l'Ouest a conservé son nom. Le comté d'Ottawa est maintenant borné comme suit : au Nord, par le comté de Montcalm, au Sud, par la rivière Ottawa, à l'Est, par le comté de Labelle et à l'Ouest par le comté de Pontiac.

La région est subdivisée en une vingtaine de cantons. La partie inférieure est en général habitée. Les villes d'Ottawa, d'Aylmer et de Hull, par leurs progrès rapides ont largement contribué à la colonisation des nombreuses paroisses qui y ont été organisées. Mais il n'en est pas de même de la partie nord du comté, où l'on peut encore établir plusieurs centres nouveaux. Toutefois, il ne s'y trouve pas de paroisses, anciennes et nouvelles, qui ne sont pas susceptibles de développement sérieux par l'établissement de nouvelles industries. C'est pourquoi nous avons esquissé chacune d'elles pour les faire connaître aux industriels et aux colons.

La région de la Gatineau est séparée de celle du Témiscamingue par un vaste territoire mesurant 140 milles de l'Est à l'Ouest, et dont les eaux alimentent la rivière Ottawa, la rivière Noire et la rivière Coulonge. Ce territoire, dit M. Castonguay, ancien inspecteur des travaux de colonisation, est reconnu impropre à la colonisation, au moins toute la partie qui se trouve au nord du comté de Pontiac. Mais il en est bien autrement de la vallée de la Gatineau qui comprend une quinzaine de milles de chaque côté de la rivière de ce nom, et qui s'étend bien au delà de la limite nord du comté d'Ottawa.

Ce territoire est parfois montagneux. Mais là où le sol n'est pas de terre glaise, il est de belle terre jaune, peu sablonneuse. Les bons cantons arpentés où il y a de la colonisation à faire sont ceux-ci : Wright, Bouchette, Egan, Lytton, du côté ouest de la rivière Gatineau, et Cameron, Kensington, Aumond, Sicotte, et Baskatong, sur le côté Est.